

PRENDRE EN COMPTE LE HANDICAP LORS DE L'ACCUEIL DANS LA STRUCTURE

Permettre aux professionnels en charge de l'accueil d'outiller leurs pratiques pour développer l'accessibilité et favoriser la prise en compte des situations de handicap dès la première prise de contact.

PUBLIC VISE

Cette formation s'adresse en priorité aux professionnels des centres de formation engagés dans un développement de l'accessibilité.

Aux conseillers des missions locales, pôle emploi, cap emploi, plie amenés à accueillir des personnes handicapées.

Avoir une expérience dans l'accueil de public en situation de handicap dans des parcours d'insertion professionnelle en milieu ordinaire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

-La formation est composée d'apports théoriques associés à des exemples issus de situations vécues et de l'expérience de la formatrice (cas pratiques, mises en situation..)

-Intersession d'un mois environ entre les 2 journées pour favoriser une réflexion sur le fonctionnement de l'accueil dans sa structure et sur les ajustements possibles.

ANIMATION :

CARRIÈRES & INSERTION (64 ANGLET)

LAURE LACAZETTE



Contact CRFH :

05.57.29.20.12

formation@crfh-handicap.fr

Inscription en ligne sur le site du CRFH

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaitre les obligations inhérentes aux centres de formation en matière d'accessibilité.

Prendre en compte le handicap lors du premier contact : adapter les modalités d'accueil.

Savoir aborder la question du handicap.

Savoir informer la personne : connaître des relais et des ressources adaptées spécialisées dans le champ du handicap pour conseiller les personnes.

CONTENUS DES 2 JOURNÉES DE FORMATION

- Le cadre réglementaire, la loi 2005 : La définition du handicap, de la situation de handicap en formation – l'accessibilité, la compensation.

Rappel sur les bénéficiaires de l'obligation d'emploi -

- Les différentes typologies de handicap et leurs répercussions en situation de formation /d'emploi.

- Les structures spécialisées dans l'accompagnement des personnes handicapées.

- Rendre son centre de formation accessible à l'accueil de travailleurs handicapés : Cas pratiques sur la prise de contact par téléphone, par mail suite à la une prescription, sur l'accueil en individuel ou en information collective.

- Distinguer le rôle de chaque interlocuteur intervenant dans la/les phase(s) d'accueil(s), Identifier le circuit d'information et de communication au sein de l'organisme de formation

- Questionner les stagiaires sur leur situation de handicap

- Identifier les acteurs externes du Handicap en Formation : les rôles et missions

Temps réguliers dédiés au questionnement, à l'étude, l'ajustement des outils couramment utilisés par chaque structure en interne et des pratiques pour favoriser la prise en compte des besoins d'accessibilité des bénéficiaires de l'obligation d'emploi. (mises en situations pratiques et étude de cas concrets).

Lieux de formation prévus

14 heures sur 2 jours en présentiel

pour répondre aux mesures sanitaires en vigueur, La formation pourra être proposée en FOAD. Dans ce cas elle sera déclinée sur 4 demi journées.

Bergerac

8 avril et 27 mai 2021

Limoges

14 sept et 19 octobre 2021

Vouillé (79) ou Niort

9 novembre et 14 décembre 2021

Les coûts pédagogiques de ce module sont pris en charge par :



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées



Association Handic'aptitude - 202 rue d'Ornano 33000 Bordeaux - tél 05.57.29.20.12 - Siret 399 294 404 000 96